

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Bakalářská práce

2013

Barbora Procházková

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Bakalářská práce

**Holocaust – koncentrační tábor Drancy a Hélène
Berr**

Barbora Procházková

Plzeň 2013

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Filologie

Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi

Kombinace angličtina – francouzština

Bakalářská práce

**Holocaust – koncentrační tábor Drancy a Hélène
Berr**

Barbora Procházková

Vedoucí práce:

Mgr. Veronika Černíková

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2013

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, květen 2013

Poděkování:

Touto cestou bych ráda upřímně poděkovala mé vedoucí bakalářské práce Mgr. Veronice Černíkové za její odbornou pomoc, rady, obětovaný čas a v neposlední řadě za nesmírnou ochotu a trpělivost.

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
2	L'ANTISÉMITISME.....	2
3	LA SHOAH.....	6
3.1	La Seconde Guerre mondiale.....	6
3.2	Entrer dans la Seconde Guerre mondiale.....	7
3.3	La Défaite de la France	7
3.4	Deux statuts juifs durant l'Occupation.....	9
3.4.1	Un premier statut d'octobre 1940	9
3.4.2	Le second statut de juin 1941	9
3.5	Les dates clés	9
3.6	Les rafles en France.....	10
4	DRANCY	12
4.1	L'histoire de la cité	12
4.1.1	L'administration du camp.....	14
4.1.2	Drancy sous Dannecker (1941 - 1942)	14
4.1.3	Drancy sous Röthke (1942 - 1943)	18
4.1.4	Drancy sous Brunner (1943 – 1944)	20
4.1.5	La libération du camp	23
4.1.6	Drancy après Drancy.....	24
4.1.6.1	Un commémoratif	24
4.1.6.2	Le Mémorial de la Shoah à Drancy	25
5	DRANCY PAR LES YEUX DES INTERNÉS	27
6	HÉLÈNE BERR.....	30
6.1	Qui est Hélène Berr	30
6.2	Ses passions et goûts.....	31
6.3	L'image de l'occupation allemande dans le journal d'Hélène Berr	34
6.4	L'étoile jaune.....	34
6.5	Le métro	35

6.6	L'arrestation de son père.....	35
6.7	L'UGIF	37
6.8	L'arrestation d'Hélène Berr.....	37
6.9	Histoire du journal.....	38
7	LA CONCLUSION.....	39
8	LA BIBLIOGRAPHIE.....	40
9	LES SOURCES ÉLECTRONIQUES.....	41
10	RESUMÉ	44
10.1	Resumé en français.....	44
10.2	Résumé en tchèque.....	45
11	LES ANNEXES	46

1 INTRODUCTION

Cette année, plus précisément le 27 janvier 2013, les gens du monde entier ont commémoré une journée importante - La Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Le jour dans lequel en 1945 le camp Auschwitz-Birkenau a été libéré. L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) a décidé d'inscrire le 27 janvier sur la liste des jours importants. On se pose la question si notre génération future commémorera cette journée comme une épisode historique qui appartient à l'histoire du 20^e siècle, ou si l'Holocauste deviendra un monument éternel et avertissement comme l'espéraient ceux qui l'avaient survécu. Les témoins qui ont vécu l'Holocauste disparaissent lentement. Des écrivains, des cinéastes et des documentaires essaient de capter leurs souvenirs, mais est-ce cela vraiment suffisant ? Peut-on être sûr que des horreurs semblables ne se répéteront de nouveau ? Il nous paraît alors indispensable de ne pas cesser de commémorer les horreurs qui s'étaient passés dans l'histoire afin que les hommes ne les oublient jamais. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer notre mémoire de licence à l'Holocauste dans son lien au camp d'internement de Drancy et à Hélène Berr, la jeune fille juive qui y était détenue et qui avant son arrestation avait tenu un journal. Ce journal représente un témoignage important de l'époque du génocide juif et offre beaucoup de mentions du camp de Drancy. Ce regard extérieur sur le camp de concentration de Drancy est complété par l'analyse des lettres que les internées de Drancy ont envoyées à leurs proches. La réalité objective traitée à travers les ouvrages historiques s'en trouvera comparée avec la perception subjective d'Hélène Berr avant son internement et avec celle des autres détenus lors de leur internement.

2 L'ANTISÉMITISME

D'après la majorité des historiens, le mot antisémitisme a été utilisé pour la première fois en 1879 par le journaliste allemand Wilhelm Marr. Il a utilisé ce terme dans son livre antisémite *Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum*^{1;2} « [...] pour désigner la haine des Juifs, et des tendances politiques libérales, européennes et internationales des 18^{ème} et 19^{ème} siècles, associées aux Juifs. Ce nouveau mot voulait désigner une haine des Juifs modernisée, alliée aux nationalismes. »³ Généralement parlant l'antisémitisme est une idéologie fondée sur les préjugés et l'intolérance, raciaux ou religieux, envers les Juifs.

Pour compléter cette définition on doit expliquer qui est un Juif. Le dictionnaire Larousse nous propose la suivante définition : « Personne appartenant à la communauté israélite, au peuple juif. »⁴ Un site d'Internet qui est consacré à la Shoah donne une autre explication : « Un juif est toute personne dont la mère est juive ou toute personne qui a suivi, en bonne et due forme, le processus de conversion au judaïsme. Il est important de noter que le fait d'être juif n'a rien à voir avec ce que l'on croit ou ce que l'on fait. Une personne qui n'est pas née de parents juifs et n'a pas suivi de processus de conversion mais qui croit tout ce que croit un juif orthodoxe, croit en chaque loi et coutume du judaïsme et les met en pratique reste un non-juif, même aux yeux des courants les plus libéraux du judaïsme. Et une personne née de mère juive, qui est athée et ne pratique jamais la religion juive reste un juif, même aux yeux des ultra-orthodoxes.

¹ En français La victoire de la judéité sur la germanité

² L'antisémitisme www.larousse.fr

³ L'antisémitisme www.larousse.fr

⁴ Juif www.larousse.fr

Le judaïsme se rapproche plus, à cet égard, d'une nationalité que d'une autre religion et le fait d'être juif équivaut à avoir une citoyenneté. »⁵ L'histoire de l'antisémitisme commence dès l'Antiquité. Mais le tournant véritable dans l'histoire de l'antisémitisme arrive avec l'avènement du christianisme. Alors même que le judaïsme était reconnu comme le fondement du christianisme, les Juifs ont rejeté Jésus-Christ et ils ont été désignés comme les coupables de la mort du Sauveur. Les Juifs, en tant que peuple élu de Dieu, n'ont pas accompli leur rôle et ils ont été remplacés par les chrétiens. Ces deux affirmations sont devenues la base de la croyance que les Juifs doivent être punis pour leur comportement.⁶ Les tendances anti-juives se reflétaient directement sur le statut juridique des Juifs dans la société du Moyen Âge. Les Juifs devaient vivre à l'écart du reste de la population, ils devaient vivre dans des ghettos, il leur était interdit de faire l'office publiquement, détenir de la terre ou d'exercer certaines métiers. À l'inverse, prêter à intérêt était une pratique réservée aux Juifs. L'autre obligation humiliante était de porter un signe distinctif, différent d'un pays à l'autre. Il avait l'air d'un petit cercle jaune, parfois c'était une cape spéciale, un capuchon ou un chapeau.⁷

Du Moyen Âge au siècle des Lumières il n'y avait pas d'antisémitisme dans le vrai sens du mot, on parle plutôt d'antijudaïsme.⁸ Les stéréotypes d'après lesquels les Juifs étaient accusés de diverses actions contre les chrétiens dominaient. Cette suspicion était souvent accompagnée d'attaques violentes contre les Juifs : les pogroms. Les Juifs étaient considérés comme une nation avide, rapace et paresseuse. La superstition la plus répandue était l'usage rituel du sang d'enfants chrétiens au cours de la fête Pesach. Les Juifs étaient souvent expulsés des pays ou des villes et ils vivaient dans une insécurité instantane. L'une

⁵ Juif www.projetaladin.org

⁶ L'antisémitisme www.usmmm.org

⁷ L'antisémitisme www.pf.jcu.cz

⁸ La différence entre ceux deux termes est que le mot antisémitisme est anti tout ce qu'est d'origine sémite, Israéliens et Arabes. Le mot antijudaïsme exprime l'hostilité à la religion juive.

des plus grandes expulsions massives de l'histoire a eu lieu pendant les années 1492-1497, quand tous les Juifs, environ 100 000 personnes durent quitter l'Espagne et le Portugal.⁹

Après la fin du 18^e siècle, et surtout après la Révolution française les lois discriminant les Juifs ont été supprimés : les Juifs ont pu quitter les ghettos, on a annulé l'obligation de porter un symbole péjoratif, ils ont pu exercer l'artisanat et aller à l'Université. Les Juifs étaient associés avec la naissance du capitalisme. L'image du banquier juif est devenu le thème favori de la propagande antisémite au début du capitalisme. Les Juifs étaient accusés de perversion morale, d'alcoolisme, d'abus sexuel sur les femmes et des meurtres rituels.¹⁰ En France chacun connaît l'affaire Dreyfus de l'année 1894 pendant laquelle un officier français Juif a été erronément accusé de haute trahison et condamné à la détention perpétuelle.¹¹

Au début de la 20^e siècle les Juifs ont progressivement été accusés d'autres infirmités de la société, avec la création de la théorie du complot juives. Sur cette base, les organisations antisémites et des périodiques se sont formées, des Congrès antisémites ont eu lieu. Les partisans de l'antisémitisme soulignaient constamment les liens de famille et ils parlaient du lien du sang auprès des Juifs.¹²

On doit mentionner l'écrivain français, Joseph Arthur, comte de Gobineau, qui a écrit le livre *Essai sur l'inégalité des races humaines (1853-1855)*, « où la thèse de l'inégalité physique, esthétique, intellectuelle – donc culturelle et linguistique – entre les "races" conduit à établir la supériorité de "la famille aryenne" et, en elle, du peuple germain. »¹³ Cet ouvrage a marqué un grand succès en Allemagne, plus précisément l'ouvrage a été admiré par les initiateurs du racisme national-socialiste. Les Juifs étaient comparés avec la race aryenne pure,

⁹ L'antisémitisme www.pf.jcu.cz

¹⁰ L'antisémitisme www.pf.jcu.cz

¹¹ Affaire Dreyfus www.larousse.cz

¹² L'antisémitisme www.pf.jcu.cz

¹³ Joseph Arthur, comte de Gobineau www.larousse.cz

et on supposait qu'ils voulaient détruire cette race "majesteuse". Adolf Hitler a renoué avec cette idée et c'est la voie qui a conduit directement envers le massacre de six millions de Juifs – **La Shoah**.¹⁴

¹⁴ Joseph Arthur, comte de Gobineau www.larousse.cz

3 LA SHOAH

La Shoah vient d'un mot hébreu qui signifie « catastrophe » , « anéantissement » , « cataclysme » .^{15;16}

Elle est devenue le synonyme pour « l'extermination systématique des Juifs perpétrée par le régime nazi durant la seconde guerre mondiale de 1941 à 1945. »¹⁷ Elle désigne le meurtre d'environ six millions de Juifs. La discrimination nazie contre les Juifs a commencé avec l'accession d'Hitler au pouvoir en janvier 1933 ce qui est considéré comme le début de l'Holocauste par beaucoup d'historiens. Les Juifs n'étaient pas les seules victimes du régime hitlérien, mais ils étaient le seul groupe que les nazis voulaient exterminer complètement.¹⁸

L'extermination des Juifs faisait partie du programme politique qui a été nommé comme « Endlösung », « La Solution finale ».¹⁹ Au fur et à mesure de la Seconde Guerre mondiale 90 000 Juifs français, sont décédés, ce qui présente environ 26% de la population juive française totale. 73 850 Juifs français ont été déportés, dont seulement 2 190 ont survécu.²⁰

3.1 La Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale, le conflit militaire le plus dévastateur de l'histoire humaine, durait du 1^{er} septembre 1939 au 2 septembre 1945. La majorité des pays mondiaux y ont intervenu et les années depuis 1939 jusqu'à 1945 représentent une longue période de la douleur, de la défaite, de la misère, du malheur. La Seconde Guerre mondiale a été accompagnée des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et du traitement inhumain des prisonniers. Dans les camps de concentration et d'extermination, on a déporté des populations entières, et non seulement les Juifs, mais aussi Slaves et les Tziganes. L'altérité non plus n'était pas

¹⁵ La Shoah www.projetaladin.org

¹⁶ La Shoah www.licra13.org

¹⁷ La Shoah www.projetaladin.org

¹⁸ L'Holocauste www.jewishmuseum.cz

¹⁹ La Shoah www.projetaladin.org

²⁰ L'Holocauste www.holocaust.cz

bien vue par les nazis, c'étaient également les homosexuels, les handicapés, etc. qui ont été déportés.

3.2 Entrer dans la Seconde Guerre mondiale

Au début de la Seconde Guerre mondiale, sur territoire de la France il y avait environ 320 000 Juifs, environ 400 000 autres vivaient dans les colonies françaises en Afrique du Nord.²¹

Le 3 septembre 1939 la France est entrée dans la Seconde Guerre mondiale, à la suite de l'invasion des Nazis en Pologne qui eu lieu le 1er septembre 1939. La France était obligée d'entrer dans la guerre, elle a dû assumer ses obligations envers la Pologne. La période depuis le 3 septembre 1939 jusqu'au mai 1940 a été nommée "drôle de guerre" puisque malgré le fait que la France et l'Angleterre étaient en état de guerre, ils n'entreprenaient nulles actions militaires, rien ne se passait.²²

3.3 La Défaite de la France

Le 10 mai 1939 Hitler a terminé une longue période d'attente, il a envahi la Belgique et les Pays-Bas et il était clair que la France serait un autre territoire où les troupes allemandes entreraient. En dépit de l'opération militaire visant à aider la Norvège et une offensive courte autour de la ligne Siegfried, qui ont échoué, une calme tension a prévalu parmi les troupes. En Mars 1940, Paul Reynard est devenu le Président du conseil, dont le nouveau gouvernement a invité les hauts officiers militaires, déjà connus de la Première Guerre mondiale - le général Weygand et le maréchal Pétain. Cependant les événements de guerre ont accéléré le développement de la situation à partir du 10 mai. Le gouvernement a décidé de se déplacer à Bordeaux, où le Président du conseil Reynaud a démissionné et il a été remplacé par maréchal Philippe Pétain. Le nouveau Président du conseil voulait suspendre toutes les luttes, à la différence des représentants du gouvernement

²¹ L'Holocauste www.holocaust.cz

²² DUBY, 1995, p.850-852

précédent, et par l'intermédiaire de l'Espagne il a demandé l'armistice à l'Allemagne. L'armistice est entré en vigueur le 25 juin. Dans les jours suivants, on a convoqué la session du parlement (Chambre des députés et le Sénat), dans la ville thermale - Vichy, pendant laquelle la majorité a voté pour transférer tous les pouvoirs, y compris la possibilité de modifier la constitution, à maréchal Pétain.²³

Dans cette situation le Président français n'a pas abdiqué, mais il s'est retiré dans la solitude. Le nouveau chef d'État a repris les pouvoirs présidentiels en adoptant quatre lois constitutionnelles le 10 juillet 1940.²⁴

D'après les clauses de la signature de l'armistice, le pays a été divisé en deux zones par l'axe Genève / Nantes.²⁵ Le nord de la France, la Zone occupée avec Paris comme capitale est directement occupée par les nazis. Deuxième zone, dite France « libre »²⁶, se trouve au sud et toutes les décisions y sont laissées au gouvernement français qui siège à Vichy.²⁷

Dans les premiers jours du nouveau régime toutes les activités se dirigeaient envers la dépolitisation et la négation de tout ce qui pourrait être relié à la période précédente. Il y avait des changements importants dans les domaines de la vie quotidienne qui ont été conservés tout au long de la période du gouvernement de Vichy. Le premier changement a été le nouveau nom de l'état, la dénomination « république »²⁸ a été supprimé, même si un système républicain a été maintenue par la Constitution. La France n'était plus la République, mais l'État français, avec les valeurs nouvelles - travail, famille, patrie, qui ont remplacé la triade traditionnelle établie par la Révolution de 1789 - liberté, égalité,

²³ Duby, 1995, p. 852-870

²⁴ Duby, 1995, p. 852-870

²⁵ Duby, 1995, p. 852-870

²⁶ Ligne de démarcation www.hist-geo.com

²⁷ Ligne de démarcation www.hist-geo.com

²⁸ Comment vit l'Europe sous la domination nazie ? www.enfants39-45.jimdo.com

fraternité. C'était un système politique sans les partis politiques et le chef de l'État - le maréchal Pétain détenait dans ses mains tout le pouvoir.²⁹

3.4 Deux statuts juifs durant l'Occupation

Le régime de Vichy qui collaborait avec les Allemands a adopté les lois anti-juives, d'après lesquelles la race juive a été définie et leurs droits étaient limités.

3.4.1 Un premier statut d'octobre 1940

Le premier statut des Juifs a été adopté par la loi du 3 octobre 1940. Cette loi a contenu 10 articles, cependant il y avait deux thèmes principaux. Premièrement la définition du Juif, deuxièmement, l'interdiction d'exécuter le travail au service d'État (l'administration, la justice, la police, l'armée, la presse, le cinéma et la radio) pour les Juifs.³⁰

3.4.2 Le second statut de juin 1941

Le premier statut a été remplacé par le second statut le 2 juin 1941. Il a repris les mêmes points, mais les restrictions ont été aggravées. La définition du Juif a été élargie et aussi la liste avec les métiers, lesquels les Juifs ne peuvent pas exercer a été étendue.^{31;32}

3.5 Les dates clés

D'après la prescription allemande du 27 septembre 1940 un enregistrement obligatoire a été ordonné à tous les Juifs. En mai 1942, il leur a été ordonné de porter l'étoile jaune. À partir de juillet 1942 il a été interdit de posséder un téléphone, de visiter des établissements publics, le dernier wagon du métro parisien a été déterminé exclusivement aux

²⁹ Duby, 1995, p. 852-870

³⁰ Deux statuts juifs durant l'Occupation www.educreuse23.ac-limoges.fr

³¹ Deux statuts juifs durant l'Occupation www.educreuse23.ac-limoges.fr

³² Statut Juifs www.gallica.bnf.fr

passagers juifs. Le 29 mars 1941 le Commissariat général aux questions juives a été créé.³³

3.6 Les rafles en France

« Une rafle est une opération policière d'arrestation de masse. En France, les Juifs ne sont pas regroupés dans des ghettos, on a recours aux rafles pour les arrêter et les déporter. Les allemands n'avaient pas les effectifs nécessaires pour procéder à des rafles massives. Elles devaient s'en remettre à la collaboration de la police et de la gendarmerie française pour arrêter les Juifs. »³⁴

Le 14 mai 1941 la première grande rafle de Juifs s'est déroulée. Les Juifs français, les Juifs étrangers dont surtout les Polonais, étaient arrêtés et envoyés vers les camps du Loiret, à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande.³⁵ Du 20 au 25 août 1941 la deuxième rafle s'est passée, c'était à Paris de nouveau. Cette rafle était très importante, puisque elle a conduit à la création du camp de Drancy.³⁶

La troisième rafle eu lieu le 12 décembre 1941 à Paris. La plupart des arrêtés étaient les Français, ils étaient envoyés au camp de Compiègne Royallieu.³⁷

L'autre rafle eu lieu en juillet 1942, elle s'est appelée en raccourci Vel' d'Hiv, le plein nom a été Le vélodrome d'Hiver. C'était pour la première fois que les femmes et les enfants ont été détenues. Une autre rafle a rapidement suivi, le 26 août 1942. C'était le barrage aux Juifs étrangers de la zone Sud. Les Juifs arrêtés étaient transférés au camp de Drancy. Le chiffre total des juifs transférés de zone non-occupé envers le Drancy était 10 500.³⁸

³³ L'Holocauste www.holocaust.cz

³⁴ Les rafles en France www.akadem.org

³⁵ Les rafles en France www.akadem.org

³⁶ Les rafles en France www.akadem.org

³⁷ Les rafles en France www.akadem.org

³⁸ Les rafles en France www.akadem.org

Le camp de Drancy était principal camp français pendant la Seconde Guerre mondiale. Il accomplissait la fonction du camp d'internement³⁹ : un camp où les Juifs étaient tenus et d'où ils étaient déportés vers d'autres camps : les camps d'extermination.^{40;41}

³⁹ Il s'agit d'une installation de détention où l'on enferme, généralement sur simple décision de la police ou de l'armée, des gens qui sont considérés comme gênants pour le pouvoir.

⁴⁰ Il s'agit d'une installation dont le but est de tuer industriellement, sans aucune espèce de jugement, les gens qui y sont amenés.

⁴¹ La camp de Drancy www.camp-de-drancy.asso.fr

4 DRANCY

Drancy est une ville française qui se trouve au centre nord de la France, dans le département de la Seine-Saint-Denis de la région d'Île-de-France. Il est situé à 10 kilomètres du centre de Paris.⁴² C'est une ville qui est maintenant très pittoresque, mais dans laquelle les horreurs de la Seconde Guerre mondiale se déroulaient, puisque l'un des plus importants camps d'internement pour les Juifs, le camp d'internement de Drancy, y a été installé à partir du 20 août 1941 jusqu'au 17 août 1944. De 76 000 Juifs français déportés en soixante-sept transport durant la période du 27 mars 1942 au 8 mars 1944, 67 000 ont été internés à Drancy. Drancy représentait pour les Juifs le dernier arrêt avant la déportation envers les camps de l'extermination, envers la mort. Principalement les déportations menaient vers l'Est, essentiellement au « Pitchipoi », nom enfantine pour Auschwitz.⁴³ Pour cette raison Drancy a été surnommé antichambre de la mort.⁴⁴

4.1 L'histoire de la cité

Le camp d'internement de Drancy a été établi dans un quartier d'habitation tout neuf - la cité de la Mulette qui « tient son nom du lieu - dit Chemin de la Mulette. Ce toponyme évoque la présence d'une "muette", une cage pour les chiens de chasse. »⁴⁵ C'est un bloc de bâtiments consistant de 1 250 logements, du bâtiment en U et des tours, ce bloc est aussi surnommé « Fer à cheval. »⁴⁶ Les bâtiments ont été construits entre les années 1931 et 1934 par la société de travaux publics Ferrus & Elambert « à la demande d'Henri Sellier, fondateur et administrateur de l'un des premiers offices publics d'habitation à loyer modéré (HBM), celui

⁴² Drancy www.lion1906.com

⁴³ Curtis, 2004, p. 192-194

⁴⁴ Drancy www.camp-de-drancy.asso.fr

⁴⁵ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 12

⁴⁶ Drancy www.camp-de-drancy.asso.fr

de la Seine. »⁴⁷ Sa construction a été confiée aux architectes Eugène Beaudouin et Marcel Lods. Dans cette période la cité de la Muette était connue pour sa modernité, pour son architecture.⁴⁸ En 1939 la cité de la Muette était transformée dans le camp d'internement de Drancy. La transformation était très facile est rapide, principalement à cause de la forme des bâtiments en U « un large espace ouvert, encadré de bâtiments, surplombé par des gratte-ciel où sont logés des forces de l'ordre. Il suffi[ait] d'entourer de barbelés la "cour d'entrée" dont le chander a été interrompu et d'ériger quelques miradors, et la cité [est devenue] un camp »⁴⁹ Au début de la guerre, Drancy servait comme une arrestation de courte durée pour les ressortissants allemands et autrichiens. Après la signature de l'armistice il jouait un rôle de la prison irrégulière pour des prisonniers de guerre français, et puis des ressortissants britanniques y étaient internés.⁵⁰ Le 20 août 1941 Drancy est devenu le camp de concentration pour les Juifs. Ce jour-là une grande rafle a été menée par la police à Paris. Les personnes ont été contrôlées dans les rues, dans leurs maisons. En cas d'absentisme de la personne recherchée, un autre personne de la famille l'a remplacé. Chacun qui possédait une carte d'identité avec le tampon Juif était arrêté.⁵¹ Les premiers internés sont arrivés à Drancy le 20 août 1941, à la suite de la deuxième rafle parisienne qui s'est déroulée entre le 20 et le 25 août et lors de laquelle 4 230 personnes ont été arrêtées et emprisonnées par la police française qui était sous le contrôle des soldats allemands. La plupart des Juifs internés était des étrangers, mais il y avait 1 500 Français parmi eux. En principe cette rafle menait à la création du camp de Drancy.⁵² Le camp de Drancy n'était pas préparé pour le placement d'autant d'internés. « Les bâtiments n'[étaient] pas

⁴⁷ Drancy www.tourisme93.com

⁴⁸ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 14

⁴⁹ Drancy www.camp-de-drancy.asso.fr

⁵⁰ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 17-19

⁵¹ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 119-123

⁵² Rafles www.akadem.org

achevés et pendant les premières semaines les internés [devaient] coucher sur le béton armé. La famine [sévisait] et un marché noir se [développait], à l'initiative des gendarmes du camp. La famine [provoquait] des décès et 800 personnes très affaiblies [étaient] libérées début novembre. Les internés [étaient] alors autorisés à recevoir un colis alimentaire et [avaient] droit à une correspondance. »⁵³

4.1.1 L'administration du camp

Pendant trois ans de son existence, le camp de Drancy était sous la direction de Dannecker, de Röthke et de Brunner.⁵⁴

4.1.2 Drancy sous Dannecker (1941 - 1942)

Pendant la première année de fonctionnement, le camp était dirigé par « le SS *Obersturmführer* (lieutenant) Theodor Dannecker, *Judenreferent*, conseiller SS du service IVB4 des Affaires juives dirigé depuis Berlin par Adolf Eichmann, dont l'autorité [était] cependant soumise, jusqu'au printemps 1942, à celle du MBF, le *Militärbefehlshaber in Frankreich*, le commandement militaire en France occupée. »⁵⁵ La sécurité intérieure et extérieure de Drancy était assurée par la police et la gendarmerie françaises. La préfecture de la Seine assurait un approvisionnement de l'alimentation et de l'équipement nécessaire. On doit aussi mentionner l'organisation UGIF (L'Union générale des Israélites de France) qui servait d'intermédiaire avec le monde extérieur⁵⁶ et « de courroie de transmission dans l'application des nombreuses mesures antisémites. »⁵⁷ Les internés étaient contrôlés immédiatement après leur arrivée à Drancy, en même temps tout leur argent, bijoux et des objets de valeur leur ont été confisqués. Le caissier du camp tenait les enrégistrait systématiquement, il déposait l'argent des internés aux comptes de banque et il leur dressait la quittance. Les internés pouvaient garder 50

⁵³ Drancy www.camp-de-drancy.asso.fr

⁵⁴ Drancy www.camp-de-drancy.asso.fr

⁵⁵ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 28

⁵⁶ Curtis, 2004, p. 194

⁵⁷ L'UGIF www.akadem.org

francs pour leur vie. En réalité, c'était un vol officiel, la propriété des Juifs a disparu irrévocablement.⁵⁸

Les conditions dans le camp étaient désastreuses, et ce n'était pas seulement la conséquence de la négligence ou l'incompétence, mais grâce à la malveillance intentionnelle, qui était exercée activement. Dans tous les camps, les prisonniers souffraient de catarrhe gastrique ou intestinal, de la fièvre typhoïde et du paludisme causés par la pénurie de l'eau potable et plus tard par la famine. La mortalité était haute. À l'exception de la nourriture mauvaise, les internés étaient tourmentés par le soin médical insuffisant.⁵⁹ Nissim-Noël Calef, l'un des victimes de Drancy, a rédigé un témoignage très précieux après sa libération du camp. Il nous donne la description exceptionnelle des conditions dans le camp :

« Le sol en ciment était inégal, [...] traversé irrégulièrement par les tubulures de l'installation électrique... laquelle ne fonctionnait pas. Par endroits, le béton, mal mélangé, formait de grossiers grumeaux ou de profondes excavations. Visiblement, ce pavage demeurait inachevé, destiné à recevoir sa cargaison de sable, avant d'être recouvert d'un élégant plancher. Les murs non plus, hélas, n'étaient pas terminés. Ils se composaient de minces plaques de ciment, posées sur une armature métallique. Entre les feuilles, des fissures à travers lesquelles on apercevait le jour. Ici aussi manquaient le revêtement et les plinthes [...]. Les fissures du mur ne constituaient pas les seuls toboggans à courants d'air. Les fenêtres [...] larges de deux mètres cinquante atteignaient presque le plafond. On les avait placées en retrait, probablement pour les entourer de bois précieux. [...] Entre les vitres et le mur, on pouvait facilement passer la main [...]. La topographe de la pièce paraissait pour le moins étrange, quand on ne savait pas qu'en principe elle devait contenir deux petits appartements. Telle quelle, elle se présentait comme un

⁵⁸ Curtis, 2004, p. 180

⁵⁹ Curtis, 2004, p. 194

grand rectangle avec, au milieu, la cage de l'escalier qui l'eût séparé en deux. Un large couloir reliait les deux tronçons. »⁶⁰

Pendant les premiers mois d'internement les Juifs étaient tenus dans les chambrées toute la journée. « Ils n'en sortent que pour les longues heures d'appel et de contre-appel au pied des escaliers, pour une promenade d'une heure dans un espace de 100 mètres de long sur 15 de large délimité au milieu de la cour par des barbelés, ou pour se rendre aux latrines, près du portal d'entrée. »⁶¹ Les chambrées étaient sans l'électricité, seulement les bureaux, les cuisines et les infirmeries disposaient de ce « privilège ». Il était interdit de lire, de jouer à des jeux de société comme les cartes. Les seuls points de repères du jour étaient « les distributions de soupe à 11 h 30 et 16 h 45 et la promenade, quand les gendarmes ne décident pas de la supprimer en guise de punition collective, comme en cas d'évasion. »⁶² Les deux premiers mois étaient plutôt « placés sous le signe du provisoire, de l'improvisation, de l'extrême misère. »⁶³ Les Juifs étaient vêtus en vêtements d'été, ni uniformes n'étaient répartis. Les internés n'avaient aucun ustensile pour manger, ils devaient manger seulement avec les doigts. Les hommes maigrissaient de jour en jour « la faim se fai[sait] sentir. »⁶⁴ Dès la fin du mois d'août, la situation était alarmante. Le soir de leur arrivée, les internés recevaient moins de 300 grammes de pain et un peu de pâté pour vingt-quatre heures [...] Le [deuxième] soir, distribution de 50 grammes de pâtes alimentaires par personne [...] repas pris sur un morceau de bois lavé. [...] Le troisième jour, la faim commen[çait] à "se faire sentir". Au bout de trois semaines d'internement, le régime alimentaire se résum[ait] à deux soupes claires par jour, 150 à 200 grammes de pain et 200 grammes de légumes non épluchés. »⁶⁵

⁶⁰ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 34

⁶¹ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 34

⁶² Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 35

⁶³ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 35

⁶⁴ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 35

⁶⁵ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 35

La pénurie d'alimentaire était présente partout, les internés avaient la faim, et en plus ils parlaient de la nourriture, ils réveillaient du repas. Le témoignage de Jacques Angel, âgé de 19 ans au moment de l'arrestation apporte la suivante description du « le menu' » servi dans le camp de Drancy :

« Le matin : distribution de café. Ce que l'on appelle pompeusement café est un liquide légèrement coloré, qui n'a strictement aucun goût, mais possède un seul avantage : il est encore un peu tiède quand nous recevons notre part, une louche par personne ; le midi : même scénario que le matin : une louche de soupe par interné. Ce n'est ni plus ni moins que de la flotte. Parfois, dans les bons jours, il y a une dizaine de rondelles de carottes pour 56 personnes dans le grand seau ; le soir : répétition du midi, une louche d'eau tiède par interné. Jamais le moindre morceau de sucre, de matière grasse, de viande, de fromage. Rien que de l'eau. Une louche d'eau trois fois par jour. »⁶⁶

Il y était la pénurie alimentaire. Dans le livre *À l'intérieur du camp de Drancy*, les auteurs Wieviorka et Laffitte écrivent que la famine dans le camp de Drancy était organisée, il existait un plan, d'après lequel les Allemands et les autorités de Vichy voulaient exterminer les Juifs internés à Drancy. En plus, d'après l'ordonnance de Dannecker, aucun colis n'était pas permis.⁶⁷

Aussi la question d'hygiène était catastrophique. Les maladies de toute sorte étaient partout, la tuberculose a frappé environ 300 personnes, mais à l'époque on ne savait pas comment traiter cette maladie et elle se répandait rapidement. Noël Calef fait le témoignage des conditions d'hygiène :

« Des robinets, il y en avait six à la file, au-dessus d'un long lavoir en fonte, commandés par un robinet central. Impossible d'en ouvrir un seul. Pour cueillir une goutte d'eau, il fallait faire couler les six bouches à la fois. Aussitôt, la pièce entière résonnait du boucan effroyable de ces

⁶⁶ Drancy www.memorialdelashoah.org

⁶⁷ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 36

six jets qui ricochaient sur le lavoir plat, éclaboussant à plus d'un mètre. Dès qu'on coupait l'eau, pendant une vingtaine de minutes, d'incroyables borborygmes se donnaient la chasse dans la tuyauterie. Il suffisait de toucher aux robinets pour réveiller la chambrée entière. Juste devant leur fenêtre, dans la cour, il y avait deux autres lavoirs. Là, les robinets coulaient à jet continu et bruyant. Cela mettait dans le camp une rumeur de cascade qui remplissait définitivement les oreilles. »⁶⁸

Les conditions de vie se sont améliorées en novembre 1941 quand les personnes d'extérieur étaient permises d'entrer au camp. La nourriture était aussi meilleure, les internés recevaient plus d'alimentation : « la soupe servie dans les chambrées [était] accompagnée de deux morceaux de sucre distribués chaque jour à chacun des internés ». ⁶⁹ C'était grâce à la revendication déposée par la Croix-Rouge. Les premiers colis alimentaires étaient permis, mais les prétentions aux colis étaient très strictes et aussi on devait remplir un formulaire nécessaire afin d'envoyer les colis aux internées. Les colis pouvaient peser 3 kilos au maximum. Il était interdit d'envoyer le tabac, l'alcool ou les jeux aux internées. Néanmoins ceux-ci circulaient subrepticement dans les chambrées. Le marché noir prospérait à Drancy. Voici l'exemple des prix de certains produits sur le marché noir : « le paquet de tabac 750 francs, la portion de pain 200 francs, une boîte de sardines 350 francs, un pain entier 1 200 francs. »⁷⁰

4.1.3 Drancy sous Röhke (1942 - 1943)

Heinz Röhke était le successeur de Dannecker, il assumait sa fonction jusqu'en août 1944. Une première année d'existence du camp, les internées étaient seulement des hommes, mais à partir de juillet 1942 ils y étaient internés aussi des femmes et des enfants. En plus, dans cette période les déportations commençaient et au cours d'un seul an, il y a eu 40 déportations. Le 27 mars 1942, le premier convoi de 1 112

⁶⁸ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 41

⁶⁹ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 44

⁷⁰ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 74

déportés juifs a quitté Drancy pour Auschwitz. Or, il « ne s'inscri[vait] pas dans le programme de la "Solution finale" : c'[était] un convoi de représailles pour les attentats perpétrés par la Résistance communiste. Il [était] composé pour moitié d'internés du camp de Compiègne-Royallieu et pour l'autre de 565 internés de Drancy [...]. »⁷¹

Deuxième année du camp de Drancy a débuté avec la grande rafle des 16 et 17 juillet 1942, « passée dans l'histoire sous le nom de "rafle du Vélodrome d'hiver", du nom du lieu où une partie d'entre eux ont été conduits avant leur transfert vers les camps d'internement de Drancy, Beaunela-Rolande ou Pithiviers, cette vague d'arrestations [n'a été] ni la première, ni la dernière. Mais elle a été la plus massive. »⁷² Désormais le camp est devenu un lieu de déportation. « Il ne s'agi[ssait] plus d'interner, mais de déporter. Du 19 juillet au 11 novembre 1942, ils [étaient] 29 878 à partir, en 31 convois. Les déportations [ont] cess[é] un temps, pour reprendre l'année suivante ; entre le 9 février et le 25 mars 1943, 8 convois [ont] quitt[é] le camp avec quelque 8 000 internés. »⁷³ L'été 1942 a marqué une cassure : une épidémie de suicides. C'étaient principalement les femmes, elles sautaient du toit, elles se défenestraient « en se jetant du quatrième étage [...]. »⁷⁴ Un autre horreur étaient les déportations des enfants. À partir du 20 juillet, l'administration du camp a accepté le commandement de se préparer pour les prochains transports d'enfants. Le chiffre total des enfants juifs déportés de France est environ 14 000, « il y a été 3277 déportés (20 %) dont on ne connaît pas l'âge. »⁷⁵ Il n'y avait aucune raison pour la déportation d'enfants juifs « ils n'avaient pas commis de délit ou de crime, ils n'avaient pas attaqué l'armée allemande. Leur seul crime était d'être nés, d'être Juifs » !⁷⁶ La nationalité de la majorité des enfants déportés était française, soit parce que les parents des enfants étaient français, soit parce qu'ils étaient nés

⁷¹ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 164

⁷² Rafles www.akadem.org

⁷³ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 131

⁷⁴ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 157

⁷⁵ Enfants www.d-d.natanson.pagesperso-orange.fr

⁷⁶ Enfants www.d-d.natanson.pagesperso-orange.fr

en France. Fréquemment leurs parents aussi étaient étrangers : polonais, allemands, russes, roumains, autrichiens, grecs. Après l'arrestation des enfants, leur vie dans le camp est devenue intolérable. Ils n'ont perdu que les parents mais aussi leur protection.

4.1.4 Drancy sous Brunner (1943 – 1944)

Au début de juillet 1943, le camp a marqué un grand changement, toute l'administration du camp a été confié aux mains des Allemands. Pour la fonction principale a été choisie Alois Brunner. Il était le commandant du camp de Drancy à partir de 2 juillet jusqu'au 17 août 1944. Brunner a été nommé par Adolf Eichmann le 9 mai 1943 « pour accélérer le rythme en France. »⁷⁷ À partir de 2 juillet 1943, Drancy est devenu un typique camp de concentration nazi. Alois Brunner était un meurtrier sans pitié, il a commis la liquidation des Juifs en Autriche et 43 000 Juifs à Salonique. « Trois ans à Vienne, trois mois à Berlin, trois mois à Salonique : quand il arrive en France, Brunner a rodé ses méthodes pour déporter le plus vite possible un maximum de Juifs avec calme et efficacité. »⁷⁸ Brunner était responsable de la déportation de plus de 22 000 Juifs de Drancy. En 1954 il a été condamné à la peine capitale, mais il a pris la fuite en Syrie. Brunner s'est débarrassé de tout les fonctionnaires français dans le camp, pour la police française il a été interdit d'enter, quoique la gendarmerie continuasse à garder le pourtour extérieur et les miradors du camp. L'administration du camp est parvenue à la réorganisation de fond en comble. Les Juifs devaient être soumis « directement aux ordres de la SS, sans qu'interfèrent les autorités de Vichy, rejetées à la périphérie. »⁷⁹ Avec la nouvelle direction, les nouvelles règles arrivent. Brunner lançait une nouvelle politique de l'indication des internés. Chacun devait commencer à porter une lettre : « A, B, C1 à C5, D, E, F. »⁸⁰ « La politique d'Alois Brunner vis[ait] dès le départ à couper tout lien entre les Juifs et la société civile. Bref, à parfaire

⁷⁷ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 217

⁷⁸ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 218

⁷⁹ Curtis, 2004, p. 194

⁸⁰ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 219

une entreprise mise en place dès l'occupation allemande avec le recensement, les interdictions professionnelles, "l'aryanisation" des biens, le port de l'étoile jaune. »⁸¹ Les Allemands ne s'occupaient plus des Juifs, leurs besoins devaient être assurés par la communauté juive elle-même : l'Union générale des israélites de France, l'UGIF. Cette organisation assurait la nourriture, les vêtements pour les juifs et aussi des matériaux pour reconstruire et aménager le camp. L'administration allemande introduisait un nouveau système de l'éducation pour les Juifs : c'était la pédagogie par la violence, qui rythmait la vie des internés. « C'était nouveau jeu barbare de SS » : « reptation sur 100 mètres en s'aidant des seuls coudes, gifles, coups de matraque, jets de pierre ou de morceaux tranchants de mâchefer et même coups de pistolet en l'air [...]. »⁸² Un interné témoigne de la « toupie vivante : un homme doit tourner autour d'un court bâton planté dans le sol et qu'il doit tenir de la main droite. »⁸³ Dans cette époque il était de nouveau interdit de recevoir les colis personnels et la correspondance. « À partir du 14 septembre 1943, le courrier ordinaire, de nouveau autorisé, l'est à sens unique et strictement limité à des formules traduites en allemand : Envoyer colis/ Je suis en bonne santé/ Je vous embrasse. »⁸⁴ Les internés qui violaient cet ordre étaient immédiatement punis.

Également avec le commencement de Brunner, la situation du contrôle nouveaux internés a changé. On prétendait que l'argent, des objets de valeur et d'autres propriétés étaient enregistrés aux protocoles, mais rien n'a été trouvé. La propriété des internées a été envoyée soit en Allemagne, soit était volée à la fin de l'existence du camp. Pour les déportations, la gare du Bourget a été remplacée par la gare de Bobigny, sans doute plus fonctionnelle et plus discrète. En septembre 1943 l'action qui s'appelle l'affaire du tunnel a eu lieu. Une quarantaine d'internés, répartis en trois groupes ont commencé d'évider un tunnel. Ils travaillaient principalement pendant la nuit, ils utilisaient du matériel qui était destiné

⁸¹ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 221

⁸² Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 228

⁸³ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 229

⁸⁴ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 229

pour la reconstruction du camp. On ne sait pas précisément ce qui était l'initiateur de cette opération. Les internés risquaient beaucoup, mais la perspective de fuir était plus forte. « Le tunnel mesurait 38,50 mètres de long, 1,30 mètre de hauteur et de 60 à 80 centimètres de large. Il était boisé et éclairé. Il devait aboutir, 1,50 m plus loin, dans la tranchée-abri qui bordait l'avenue. »⁸⁵ Les Allemands ont arrêté quatorze membres de l'équipe du tunnel. Ils étaient interrogés sous la torture, mais personne ne parlait. Ils étaient déportés par le 62e convoi, le 20 novembre 1943. Douze personnes de quatorze ont sauté du train en marche. « Claude Aron fut arrêté à Lyon, alors qu'il avait un poste de responsabilité dans un maquis. Torturé à l'hôtel Terminus à Lyon, il avoua s'être évadé du train de déportation, pour ne pas mettre en cause ses amis du maquis. Ramené à Drancy, il y fut épouvantablement torturé, déporté et tué à son arrivée à Auschwitz. »⁸⁶ [voir les annexes]

Dans le camp d'internement de Drancy de nombreuses personnes ont été emprisonnées. Certains survivants ont écrit des livres de témoignage après leur libération et se sont inscrits dans la mémoire collective. Ceux qui n'ont pas eu malheureusement cette chance et qui ont péri, peuvent éventuellement être oubliés. Cependant, ce n'est pas le cas d'Hélène Berr, jeune fille juive qui était détenue dans le camp de Drancy pendant la période de Brunner et déportée vers le camp d'extermination Auschwitz où sa vie est finie. Elle ne sera jamais oubliée grâce à son journal qu'elle tenait avant sa détention et qui représente le témoignage de l'époque du génocide juif.

⁸⁵ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 284

⁸⁶ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 290

4.1.5 La libération du camp

La libération du camp Drancy a eu lieu le jeudi 17 août 1944, après l'évasion d'Alois Brunner. Mais les internés l'ont pressenti à partir du 11 août : « Les Alliés seraient à Meaux mais Radio-Drancy est toujours d'une bonne semaine en avance sur la réalité. »⁸⁷ Dès le 12 août Brunner préparait un nouveau convoi de déportation. Pendant une nuit, du 15 au 16 août, les représentants du camp ont brûlé tous les archives du camp. Heureusement, deux internés, Marc-Adrien Weil, le médecin obstétricien, et Roger Weil, responsable des cuisines, ont sauvé le fichier principal des flammes. C'était très important, « le fichier du camp est acheminé à Paris [...], il sera d'une grande utilité pour établir les actes déclaratifs de décès. » Le jeudi 17 août 1944, à la suite de l'accord entre le commandement militaire allemands et le consul général du Suède Raoul Nordling, Brunner évacue le camp. »⁸⁸ Un témoin, Janine Auscher a raconté ce qui s'est passé après la fuite d'Alois Brunner. Le camp de Drancy a été dorénavant sous le contrôle de Raoul Nordling (qui a joué un rôle important dans la Libération de Paris, en août 1944). Quand il a visité premièrement le camp, quelque chose d'inattendu et d'inespéré est arrivé vers 16 h 30 les internés ont entendu un cri de soulagement « Enlevez vos étoiles ! »⁸⁹ Les internés étaient en état de choc, ils ne pouvaient pas y croire. L'étoile juive, un symbole de mépris, la marque infamante, ils pouvaient s'en débarrasser et ils ne seront pas punis. « Le vendredi 18 août, à partir de 18 heures, les gendarmes de la garde extérieur ne laissent sortir que les internés dont les papiers sont en règle. Cependant, nombre d'entre eux choisissent de passer la nuit au camp, en raison de couvre-feu décrété par les Allemands dans le département de la Seine. »⁹⁰

Avant que les internés quittassent le camp, chacun recevait « un certificat de libération contresigné par la Croix-Rouge et par deux

⁸⁷ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 303

⁸⁸ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 304

⁸⁹ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 304

⁹⁰ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 305

gendarmes de la brigade de Drancy, qui représentent la préfecture de police officiellement en charge des lieux. »⁹¹ Finalement les derniers juifs internés ont quitté le camp Drancy le dimanche 20 août 1944.

4.1.6 Drancy après Drancy

À partir de l'année 1946, la cité de Muette arrête d'être le camp d'internement et elle revient à sa vocation originelle – le lieu des logements collectifs. C'était principalement à cause de la crise du logement. Cette année, meussieurs Lods et Beaudouin ont commencé d'exécuter les travaux finals. En 1948, la cité de la Muette a enlevé les barblés et les miradors, on a changé la numérotation des bâtiments, « de 1 à 22 dans le sens des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire inverse de la numérotation des escaliers de l'ancien camp. »⁹² Désormais Drancy, l'ancien camp d'internement est devenu une banlieue parisienne comme les autres.

4.1.6.1 Un commémoratif

Le 11 décembre 1963, le projet de bâtir un « monument à la mémoire des victimes du nazisme mortes en déportation après leur internement au camp de Drancy »⁹³ a été adopté dont l'auteur était le maire de Drancy, Maurice Nilès. Le projet était adopté, mais au cours de quelques années il restait dans l'inactivité. Le projet a été choisi par la petite Association fraternelle des anciens internés et déportés de Drancy présidée par l'avocat Yves Jouffa. En 1973, le Comité national pour l'érection du monument du souvenir a organisé le concours. Le vainqueur absolu était le sculpteur et dessinateur franco-israélien : Shlomo Selinger. Le monument est inauguré le 9 mai 1976.

Shelomo Selinger est né le 31 mai 1928 à Szczakowa en Pologne, il passait son adolescence dans neuf camps différents. Il est le seul qui a survécu de toute sa famille. Le monument à Drancy était « la première

⁹¹ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 305

⁹² Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 317

⁹³ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 333

œuvre de ce type. »⁹⁴ Selinger a expliqué la symbolique de son monument :

« Les trois blocs posés sur la butte pavée forment la lettre hébraïque *shin*, traditionnellement gravée sur la mezouza apposée sur la porte des maisons juives. Les deux blocs latéraux symbolisent les portails de la mort, le camp de Drancy étant considéré comme l'antichambre de la mort. Le bloc central est composé de dix personnages, ce nombre étant nécessaire pour la prière collective (*minyan*). »⁹⁵ « À l'arrière du monument, les portes de la mort se referment, les marches se rapprochent et se dirigent vers des rails. Sur la sculpture, une femme tient un enfant dans ses bras, en souvenir des 1 500 000 enfants juifs arrachés à leur mère ou assassinés avec elle. En bas, une tête dans les flammes et les deux têtes renversées s'enroulant dans des formes circulaires du feu symbolisent la souffrance. »⁹⁶

4.1.6.2 Le Mémorial de la Shoah à Drancy

La Fondation pour la mémoire de la Shoah a ouvert un centre de mémoire et d'histoire à Drancy. Il était fondé pour donner des informations au grand public.

« Le projet du Mémorial de Drancy comme lieu commémoratif est à la fois simple et hautement complexe. Inscrit dans l'alignement des immeubles de la rue Jean Jaurès, sur une parcelle d'angle typique pour le quartier, le bâtiment possède une architecture à plusieurs niveaux qui confère au Mémorial son caractère propre. Orientée vers la Cité de la Muette, la façade représentative transparente laisse découvrir l'organisation verticale de l'ouvrage et crée entre celui-ci et l'ancien camp d'internement un axe fort et essentiel. [...] Sa force signifiante, le Mémorial de Drancy la tire de sa proximité immédiate avec l'emplacement historique du camp d'internement vers lequel il s'ouvre. Son organisation interne est conçue comme une "mémoire composée".

⁹⁴ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 335

⁹⁵ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 335

⁹⁶ Wieviorka, Laffitte, 2012, p. 336

À travers la façade transparente, l'observateur extérieur peut tout le temps voir ce qui se fait à l'intérieur : le travail de mémoire. »⁹⁷

Le bâtiment est divisé sur 5 étages : au sous-sol il y a une salle de conférence, dans le rez-de-chaussée il y a des espaces d'accueil et de présentation, après des salles pédagogiques pour recevoir les groupes, un centre de documentation. Une exposition permanente fournit des informations de l'histoire et du fonctionnement du camp et aussi on peut y trouver comment la vie quotidienne des internés se déroulait.

⁹⁷ Drancy www.memorialdelashoah.org

5 DRANCY PAR LES YEUX DES INTERNÉS

En 2002 Antoine Sabbagh a publié le recueil des *Lettres de Drancy* dans la maison d'édition Tallandier. Ces lettres ont été envoyées par les internés du camp de Drancy à leurs proches. Parfois il s'agit des lettres uniques, parfois d'une longue correspondance qui a été menée entre les enfants et leurs parents, entre les maris et leurs femmes ou entre les jeunes hommes et leurs fiancées. Il faut dire qu'il n'était pas facile d'envoyer les lettres, « les internés camouflaient leurs lettres dans les colis de linge sale renvoyés à leurs familles. Parfois les gendarmes du camp acceptaient, souvent moyennant finance, de les faire passer à l'extérieur. »⁹⁸

En général, il y a beaucoup de différences entre la correspondance d'époux et des personnes fiancées. Les lettres des hommes mariés et des pères tournent seulement autour de leurs bien-aimés : « Ma chère Éva, ta carte j'ai bien reçue et en réponse je t'ai envoyé la carte d'acheteur que tu m'as demandée, je veux savoir quand les enfants reviennent de leurs vacances et quand c'est la rentrée des classes [...]. »⁹⁹ Les fiancés écrivent de leurs sentiments et toujours rappellent leur amour : « Personne ne t'aime autant que moi et personne ne t'aimera jamais comme moi, j'en suis de plus en plus convaincu. »¹⁰⁰ Or, l'atmosphère décrite dans les lettres diffère selon les différentes directions du camp. Ainsi, les lettres qui étaient envoyées sous la direction de Dannecker sont de descriptions de la famine, les internés demandent d'envoyer les colis avec alimentation, ils écrivent de leur amaigrissement : « [...] d'ailleurs beaucoup mieux que moi qui ai déjà maigri de 11 kg. »¹⁰¹ « Je pèse 48,5 kg nu, cela doit représenter un amaigrissement de 7 kg environ. Je n'avais d'ailleurs plus rien à donner. ».¹⁰² Après la réception d'un colis alimentaire les lettres suivantes sont

⁹⁸ Sabbagh, 2002, p.25

⁹⁹ Sabbagh, 2002, p.54

¹⁰⁰ Sabbagh, 2002, p.35

¹⁰¹ Sabbagh, 2002, p.65

¹⁰² Sabbagh, 2002, p.137

pleines d'énumérations des aliments : « J'ai reçu deux kg de pain, un morceau de gâteau, un pot de confiture, du beurre demi-sel, de la graisse, 4 barres de chocolat, bonbons, sucre, oignon, sel, viande, pommes, poires, fromage [...]. »¹⁰³ « Dans le colis alimentaire que le monsieur de l'escalier 14 m'a donné, il y avait : gâteaux vitaminés Nestrovitt, oignons, 3 boîtes de pastille, sel, 2 tomates [...]. »¹⁰⁴ Les internées mentionnent dans leurs lettres que le tabac est interdit et demandent les vêtements et les couvertures. Mais aussi les lettres sont remplies d'espoir, les personnes qui sont au camp n'admettent pas la gravité de la situation et ils espèrent qu'ils reviendront à la maison au plutôt possible : « Demande et dis à Gersy qu'il attende patiemment après moi, je les réglerai tous après ma rentrée à la maison, et surtout toi, ma belle, ne t'énerve pas de trop et attends aussi mon retour quand je t'embrasserai bien fort. »¹⁰⁵ Sous la direction de Röhke, les internés décrivent de meilleures conditions dans le camp de Drancy, par exemple le 3 août Gabriel Ramet a écrit que : « [...] le régime au camp est en ce moment très tenable. »¹⁰⁶ Mais parce que sous la direction de Röhke les déportation ont été initiées, les internés avaient peur : « Pour l'instant, je crains de partir, car ils déportent aussi les Français, on ne sait jamais [...]. »¹⁰⁷ « Triste nouvelle mon cher papa. Après ma tante c'est mon tour de partir. »¹⁰⁸ Ce qui est aussi intéressant c'est que les internés pensent plutôt à leurs proches qu'à eux-mêmes, souvent ils voulaient savoir si tous sont en bon état : « [...] allez au cinéma pour vous changer les idées, puisqu'il n'y a rien à faire, ce n'est pas la peine de vous morfondre. »¹⁰⁹ « [...] je veux savoir comment vas-tu, et les enfants, sont ils sages, surtout Suzanne. »¹¹⁰ Les lettres envoyées sous Brunner sont très courtes, toutes les lettres sont écrites dans la peur parce que tout le monde sait qu'il sera déporté. La plupart des lettres commencent par les

¹⁰³ Sabbagh, 2002, p.81

¹⁰⁴ Sabbagh, 2002, p.82

¹⁰⁵ Sabbagh, 2002, p.54

¹⁰⁶ Sabbagh, 2002, p.200

¹⁰⁷ Sabbagh, 2002, p.201

¹⁰⁸ Sabbagh, 2002, p.310

¹⁰⁹ Sabbagh, 2002, p.69

¹¹⁰ Sabbagh, 2002, p.69

phrases « Quand tu recevras ce mot, je serai dans les ... »¹¹¹ « Quand tu recevras cette carte, je serai déjà déporté. »¹¹²

¹¹¹ Sabbagh, 2002, p.339

¹¹² Sabbagh, 2002, p.314

6 HÉLÈNE BERR

6.1 Qui est Hélène Berr

Hélène Berr est née le 27 mars 1921 à Paris, dans une famille « de vieille souche française. »¹¹³ Hélène était une étudiante d'anglais à la Sorbonne. Elle avait 21 ans quand elle commençait à écrire son journal, et dans même temps elle se préparait pour l'agrégation d'anglais, mais elle ne le pouvait jamais passer, parce que elle était exclue de l'Université à cause des lois anti-juives de Vichy. Hélène Berr a commencé à écrire le 7 avril 1942, mais le journal a été interrompu du 28 novembre 1942 au 25 août 1943. Sa dernière écriture entrée est datée le mardi 15 février 1944.¹¹⁴

Le père d'Hélène était Raymond Berr, polytechnicien à la réputation établie, vice-président de la société Kuhlmann. Sa mère Antoinette était la fille d'un industriel polytechnicien. Hélène avait trois sœurs et un frère. Ses sœurs aînées étaient Jacqueline, née en 1915 et décédée en 1921 de la scarlatine ; Yvone, née en 1917 et Denise, née en 1919. Son frère cadet est né seulement un an après Hélène, en 1922. Dans son journal Hélène mentionnait très souvent sa grand-mère, Berthe Rodriques-Ely, qu'elle appelle sa « Bonne maman. » C'était une famille nombreuse, qui appartenait à la bourgeoisie parisienne. Ils vivaient dans un bel appartement de l'avenue Elisée Reclus, l'appartement était situé près du Champ de Mars. La famille possédait également une maison de campagne à Aubergenville, qui est très souvent mentionnée dans son journal dès la première page qui appartient au paratexte et qui porte seulement deux phrases : « Ceci est mon journal. Le reste se trouve à Aubergenville. »¹¹⁵ Peut-être « le reste » signifie le reste du journal, les parties précédentes du journal parce que à la fin de son livre elle écrivait « L'autre jour, chez Andrée, j'ai retrouvé **tout mon journal**, commencé en cette année qui avait été à la fois si tragique et si exaltante, celle où j'ai

¹¹³ Hélène Berr www.ajpn.org

¹¹⁴ Hélène Berr www.veroniquechemla.info

¹¹⁵ Berr, 2008, p. 15

connu Jean, où nous pique-niquions à Aubergenville. »¹¹⁶ Puisque elle la mentionnait déjà à la première page on peut supposer que cette maison était très importante pour elle.¹¹⁷

6.2 Ses passions et goûts

Hélène était une personne très sociable, elle rendait visite à ses proches et elle aimait les accueillir chez elle. Elle aimait la musique et elle l'écoutait souvent elle-même.

On ne sait pas beaucoup de détails sur la famille d'Hélène, mais l'image de sa famille est présente dans tout le journal. Il n'est pas clair quelle relation Hélène avait avec ses parents, elle n'a commencé à parler beaucoup de son père qu'au moment de son arrestation en juin 1942. C'était une épreuve très dure, mais cela raffermissait la relation avec sa mère. Son père a été détenu pendant 3 mois. Il a été libéré le 22 septembre 1942.¹¹⁸ Autre plaie était le décès de sa grand mère, le 26 novembre 1943, le 28 novembre elle a écrit d'ailleurs que rien ne sera même qu'avant la mort de sa grand-mère : « Je sens simplement pour le moment que nous avons perdu la dernière amarre qui nous fixait notre place dans le temps, entre le passé et l'avenir. » Cette période était difficile, Hélène se sentait à l'écart. Elle restait seule avec ses parents, parce que sa sœur Yvonne avec son mari habitaient en zone libre, et son seul frère est parti les rejoindre. La deuxième sœur Denise a aussi quitté leur appartement pour épouser François Job. Mais Hélène était en contact avec eux. Malgré tout cela Hélène faisait ses études assidument, elle était très soigneuse. Son intérêt pour la culture est présent tout au long du journal. Particulièrement elle était intéressée par la littérature anglaise, elle maîtrisait l'anglais parfaitement et elle utilisait beaucoup d'expressions anglaises dans son journal. Elle surnommait ses amis d'après les personnages de romans, par exemple : « André Bay est Sparkenbroke, d'après le héros du roman de Charles Morgan. Jean

¹¹⁶ Berr, 2008, p. 279

¹¹⁷ Hélène Berr www.veroniquechemla.info

¹¹⁸ Raymond Berr www.ajpn.org

Morawiecki, lui est Lancelot of the lake. »¹¹⁹ Elle utilisait beaucoup de citations et de références littéraires dans son livre. Pour la première fois c'est la citation de Paul Valéry, écrivain français, « Au réveil, si douce la lumière et si beau ce bleu vivant. »¹²⁰ Il écrivait ces mots à Hélène au-dessous du livre, qu'Hélène avait laissé chez sa concierge pour la dédicace. La dernière page du journal avec la date 15 février 1944 est conclu avec un seul mot, qui est cependant répété trois fois : « Horror ! Horror ! Horror ! » et qui fait référence à *Macbeth* de Shakespeare. On peut penser qu'Hélène par ces trois mots exprimait la violence, la douleur, la souffrance de la guerre.

En plus, elle travaillait comme « bibliothécaire bénévole à l'Institut d'anglais de la Sorbonne. »¹²¹ Elle était une fille qui voulait aider les autres. Dès 1941, Hélène Berr était secrétaire de l'Entraide temporaire. Cette organisation était illégale, elle a été créée pour sauver des enfants juifs. Grâce à cette organisation environ 500 enfants étaient sauvés pendant la guerre. Le 6 juillet 1942 Hélène, ensemble avec Denise et Nicole¹²², est devenue assistance sociale bénévole de l'UGIF. En échange de leur engagement, elles sont devenues « titulaires d'un certificat ou carte (dit "de légitimation" en zone nord), censé leur assurer une protection illusoire. »¹²³ Pour cette raison les membres de L'UGIF étaient souvent critiqués.¹²⁴ Dans son journal Hélène expliquait son entrée à L'UGIF après seize mois : « Pourquoi y suis-je entrée ? Pour pouvoir faire quelque chose, pour être tout près du malheur. »¹²⁵

L'autre aptitude dont Hélène disposait était de jouer du violon. Le 9 juin 1942 elle a écrit : « Ce matin, j'étais restée à la maison, à travailler du violon. Dans Mozart, j'avais tout oublié. [...] Jamais je n'ai entendu

¹¹⁹ Berr, 2008, p. 28

¹²⁰ Berr, 2008, p. 18

¹²¹ Berr, 2008, p. 35

¹²² cousine d'Hélène Berr

¹²³ Berr, 2008, p. 100

¹²⁴ Berr, 2008, p. 225

¹²⁵ Berr, 2008, p. 226

quelque chose comme ce matin [...]. »¹²⁶ Hélène avait aussi son amour. Quand elle commençait à tenir son journal, Hélène était fiancée avec Gérard Lyon-Caen, c'était une relation incertaine, elle en doutait beaucoup, elle avait l'impression que cette relation est seulement une amitié amoureuse, l'amour qui provenant du raisonnement. En printemps ils s'échangeaient beaucoup de lettres, mais en juin elle arrivait à la conclusion que cette relation n'était pas bonne : « Brusquement, je me rappelle que je n'ai plus pensé à Gérard depuis longtemps et que je peux très bien l'oublier. Et j'ai un serrement de cœur à la pensée que cela arrive justement au moment où il est parti sur les plateaux. [...] Il est évident que je ne l'aime pas comme on doit l'aimer. »¹²⁷ C'était la dernière mention de ce jeune homme. Il y avait encore un garçon, Jean Morawiecki. Ils se sont rencontrés le 27 avril 1942 à la bibliothèque de l'Institut d'anglais où Hélène était bibliothécaire bénévole, comme on a déjà mentionné : « À la bibliothèque, j'ai revu ce garçon aux yeux gris ; à ma grande surprise, il m'a proposé de venir écouter des disques jeudi ; pendant un quart d'heure, nous avons discuté musique ».¹²⁸ Ils partageaient la même passion pour la musique et aussi pour faire les promenades comm elle l'affirme le jeudi 7 mai : « J'ai revu Jean Morawiecki aujourd'hui, au cours de Delattre. Après le cours, nous sommes allés rue de l'Odéon puis au Luxembourg ; jusqu'à cinq heures, je suis restée assise sur un banc sous les marronniers de la grande allée. Là, il y avait du silence et de l'ombre. En plein soleil, la chaleur était insupportable. »¹²⁹ Cette relation s'intensifiait et elle éprouvait une période merveilleuse. Mais « Jean Morawiecki est décidé à rejoindre la France libre. Il parviendra à quitter la France pour l'Espagne. De là, il passera en Afrique du Nord et s'engagera dans les Forces françaises libres. [...] »¹³⁰ C'était un tournant important, Hélène a arrêté de tenir son

¹²⁶ Berr, 2008, p. 59

¹²⁷ Berr, 2008, p. 68

¹²⁸ Berr, 2008, p. 37

¹²⁹ Berr, 2008, p.42

¹³⁰ Berr, 2008, p.160

journal pour 10 mois. Le mercredi 25 août 1943 elle a commencé de nouveau pour pouvoir capter la réalité qui était autour d'elle.

6.3 L'image de l'occupation allemande dans le journal d'Hélène Berr

Si on lit le journal sans connaissance de l'époque de sa création, on pensera qu'il s'agit d'un journal ordinaire. Sur les premières pages Hélène décrivait sa vie, son humeur, ses chères promenades dans Paris et son amour - Jean. Ses notes sont plutôt d'ordre quotidien. Elle ne mentionnait rien de l'Occupation allemande de Paris. Le changement d'écriture s'est produit le 1^{er} juin 1942, ce jour-là sa mère lui'a annoncé « la nouvelle de l'étoile jaune. »^{131;132}

6.4 L'étoile jaune

C'était le matin et Hélène était décidée « à ne pas la porter. Je considérais cela comme une infamie et une preuve d'obéissance aux lois allemandes ». ¹³³ Au cours du jour, elle réévaluait ses idées. Elle pensait que ne pas porter cette indication déshonorante serait une attitude lâche. Le premier jour où Hélène devait avoir l'étoile jaune a été le lundi 8 juin 1942. Ce jour, sa vie a changé complètement. Elle n'avait pas mis ses idées en ordre, Hélène se bougeait entre l'obéissance et la désobéissance envers l'ordonnance allemande. Mais ce n'était pas seulement porter l'étoile, elle devait faire face à son entourage, parce que l'attitude des personnes non juives changeait également : « Ce sont les deux aspects de la vie actuelle : la fraîcheur, la beauté, la jeunesse de la vie, incarnée par cette matinée limpide ; la barbarie et le mal, représentés par cette étoile jaune [...] Mon Dieu, je ne croyais pas que ce serait si dur. J'ai eu beaucoup de courage toute la journée. J'ai porté la tête haute,

¹³¹ Berr, 2008, p. 51-52

¹³² Le 29 mai 1942, la huitième ordonnance allemande « concernant les mesures contre les juifs » leur impose en public le port de l'étoile jaune dès l'âge de 6 ans : « L'étoile juive est une étoile à six pointes ayant les dimensions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu jaune et porte, en caractères noirs, l'inscription JUIF. Elle devra être portée bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine et solidement cousue sur le vêtement. »

¹³³ Berr, 2008, p. 54

et j'ai si bien regardé les gens en face qu'ils détournèrent les yeux. Mais c'est dur. »¹³⁴ Après quelques jours, elle décrivait dans son journal un matin désagréable : elle marchait avec sa mère et deux enfants dans la rue les montraient du doigt en disant « Hein ? Tu as vu ? Juif ». ¹³⁵

6.5 Le métro

Le 7 juin 1942, la nouvelle réglementation a été ordonné, « le préfet de la Seine impose aux juifs de ne voyager dans le métro qu'en seconde classe et dans la dernière voiture de la rame. »¹³⁶ Le mardi 9 juin, deux jours après l'application de la nouvelle ordonnance, Hélène voyageait par le métro, le contrôleur lui'a dit « dernière voiture. »¹³⁷ Au début elle n'obéissait pas et elle montait dans la première voiture, au changement elle prenait la dernière, Hélène se sentait très mal, rien n'était pareil comme avant : « [...] des larmes de douleur et de révolte ont jailli à mes yeux, j'étais obligée de fixer quelque chose pour qu'elles rentrent. »¹³⁸

6.6 L'arrestation de son père

Cinq jours avant l'arrestation de son père, Hélène s'apercevait de la gravité de la situation, elle écrivait : « Il y a un mois, j'étais sans direction. Maintenant quelque chose en moi s'est orienté dans une autre direction, parce que j'ai essayé vivre normalement, comme si rien n'existait. Et voilà ce qui est arrivé. » Hélène arrivait à maturité. Après l'arrestation de son père, elle réalisait que ses parents ne peuvent plus la consoler, c'est elle qui doit les aider, les rôles échangeaient.

Le père d'Hélène Berr a été arrêté le mardi 23 juin 1942, parce que son étoile était mal cousue. Le mercredi 24 avril elle a écrit : « L'inspecteur a affirmé que papa aurait été relâché si son étoile avait été bien cousue, car l'interrogatoire avenue Foch, s'était bien passé. J'ai

¹³⁴ Berr, 2008, p. 57

¹³⁵ Berr, 2008, p. 61

¹³⁶ Berr, 2008, p. 59

¹³⁷ Berr, 2008, p. 59

¹³⁸ Berr, 2008, p. 59

protesté. Maman aussi ; elle a expliqué qu'elle l'avait installée à l'aide d'agrafes et de pression pour pouvoir les mettre sur tous les costumes. L'autre a continué d'affirmer que c'était cela qui avait causé l'internement : "Au camp de Drancy, elles sont cousues". Alors, cela nous a rappelé qu'il allait à Drancy.»¹³⁹ La période d'arrestation de son père était très dure. Elle commençait à se rendre compte que le péril menaçait tout le monde et personne n'est dans la sécurité. Elle prenait le rôle de son père à la maison et elle faisait tout comme lui pour faciliter la situation de sa mère. Son père était à Drancy pendant trois mois, le mardi 22 septembre il est revenu à la maison. Pendant la période quand il était parti, Hélène écrivait beaucoup sur lui, son père lui envoyait les lettres où il mentionnait des conditions du camp de Drancy. Les premières lettres étaient plutôt optimistiques, son père ne se rendait pas compte de sa situation. Hélène devait complètement supporter sa mère, elle la protégeait de la réalité : « Je n'ai pas bien pu lire le mot de Papa, car Maman sanglotait si fort que je ne pouvais fixer mon attention. »¹⁴⁰ Au cours de temps les lettres changeaient son caractère, dans ses lettres Raymond Berr décrivait les événements auxquels il avait assisté, il écrivait de la peur, des départs, de l'odeur insupportable : « odeur pestilentielle »¹⁴¹ Le lundi 27 juillet il comparait Drancy avec « l'enfer de Dante. »¹⁴² D'après une carte, il est évident que Raymond Berr avait pleine confiance à sa fille : « Je croyais pourtant que l'astucieuse Lenlen me sortirait de mon trou. »¹⁴³ C'est une preuve que les rôles parentaux étaient inversés. Le 21 septembre René Paul Duchemin, président des établissements Kuhlmann, et M^{me} Duchemin venaient chez la famille Berr avec une nouvelle excellente, son père serait libéré le lendemain à midi. C'est grâce à M. Duchemin, qui aidait à la libération de Raymond Berr. Le mardi 22 septembre son père est revenu est avec lui un grand soulagement.

¹³⁹ Berr, 2008, p. 76

¹⁴⁰ Berr, 2008, p. 144

¹⁴¹ Berr, 2008, p. 127

¹⁴² Berr, 2008, p. 119

¹⁴³ Berr, 2008, p. 127

6.7 L'UGIF

Hélène était une personne qui pensait aux autres, pas à elle-même, grâce à son travail pour l'UGIF elle rencontrait les personnes internés au camp de Drancy, elle aidait aux enfants qui avaient perdu ses parents. Dans son journal elle dépeignait les conditions au camp de Drancy, par exemple le jeudi 23 juillet 1942, elle a écrit : [...] il y a à Drancy des femmes et des enfants. Tous les jours il en part, déportés. Le Vél d'Hiv a été vidé et tout le monde envoyé à Beaune-la-Rolande. [...] »¹⁴⁴ Comme on a déjà mentionné le journal était interrompu et en août 1943, elle a commencé à écrire de nouveau. Le style d'écriture a changé, elle décrivait les horreurs autour d'elle, elle pensait qu'elle devait écrire un témoignage pour tout le monde. Le 15 février 1944, Hélène a reproduit le témoignage de M^{me} Kahn dans son journal, elle voulait connaître « des détails précis », M^{me} Kahn lui racontait ce qui se déroulait pendant le départ du camp : « pour soixante personnes, seize paillasses étendues sur le plancher du wagon à bestiaux plombé, [...] chacun reçoit au départ un paquet contenant : quatre grosses pomme de terre à l'eau, une livre de bœuf cuit à l'eau, 125 gr de margarine, quelques gâteaux secs, une demi-crème de gruyère, un pain un quart. Ration pour six jours de ce voyage [...]. »¹⁴⁵

6.8 L'arrestation d'Hélène Berr

Hélène Berr elle-même n'a pas échappé à l'arrestation qui a eu lieu le 8 mars 1944. Elle a été arrêtée avec ses parents. Ils ont été internés à Drancy et ensuite déportés à Auschwitz. Le jour de son arrestation Hélène est arrivée à écrire une lettre à sa sœur Denise. Elle l'a chiffrée pour empêcher les nazis de la lire, elle a changé les noms, par exemple elle utilisait le nom Henri pour son père, Gaston Bébert pour le commissariat. Cette lettre a été écrite de façon différente que son journal, elle utilisait les phrases courtes. Pourtant, la lettre ressemblait dans son

¹⁴⁴ Berr, 2008, 116

¹⁴⁵ Berr, 2008, p. 275

contenu au journal puisque Hélène pensait aux autres ce qui lui était propre. La lettre était probablement envoyée du commissariat où ils étaient détenues. Les dernières phrases sont pleines d'espoir : « Tout va bien, chérie. À bientôt. Dix mille baisers. »¹⁴⁶ Ils quittaient Drancy « par le convoi n°70 du 27 mars 1944. Raymond et Antoinette Berr meurent dans les camps en 1944 ; leur fille Hélène, âgée de vingt-quatre ans, ne survit pas à la longue marche de départ du camp de Bergen-Belsen imposée par les nazis quelques jours avant l'arrivée des Anglais pour libérer ce camp, en avril 1945. »¹⁴⁷

6.9 Histoire du journal

On peut lire cet exceptionnel document grâce à la famille d'Hélène Berr, plus précisément grâce à sa nièce Mariette Job. Elle a lu son journal pour la première fois quand elle avait 15 ans. Dans la famille de Mariette ils avaient un exemplaire tapé « à la machine par un employé de chez Kuhlmann. »¹⁴⁸ L'original du journal avait été donné à Jean Morawiecki. Le 9 novembre 1992, Mariette Job a décidé de retrouver le manuscrit original. Elle a contacté Jean et ils se sont donné un rendez-vous. En 2002 elle a déposé le journal au Mémorial de la Shoah. Pour la première fois le journal d'Hélène Berr a été publié en janvier 2008, par les éditions Tallandier, avec une préface de Patrick Modiano. Parfois ce journal est comparé avec le Journal d'Anne Frank et Hélène Berr est appelée l'autre Anne Frank ou une Anne Frank parisienne.¹⁴⁹ Toutes les deux décrivent la même période de la guerre, les années 1942-1944, dans ses journaux, mais il y a aussi beaucoup de différences entre elles. Anne Frank, une fille allemande née à Francfort en 1929 vivait avec sa famille à Amsterdam avait seulement 14 ans quand elle commençait à tenir son journal, et elle était dans une cachette tandis que Hélène avait 21 ans et elle passait ces années en liberté.

¹⁴⁶ Berr, 2008, p. 300

¹⁴⁷ Hélène Berr www.xresistance.info

¹⁴⁸ Berr, 2008, p. 288

¹⁴⁹ Hélène Berr www.veroniquechemla.info

7 LA CONCLUSION

Le camp de Drancy est devenu le symbole de la persécution des Juifs en France. Le but de ce mémoire était de décrire le camp de Drancy et d'analyser les lettres envoyées de cet endroit. L'autre partie importante était le chapitre avec Hélène Berr, fille juif qui était détenue dans ce camp et qui avait rédigé son journal avant son arrestation.

Ce travail commence par l'introduction historique qui nous mènera à la fondation du camp de Drancy. Après on se focalise de la description du camp lui-même. La partie pratique est la comparaison des lettres avec la théorie. Pour comprendre la situation des juifs dans le camp Drancy on est très importante suivre la chronologie. Le camp de Drancy était sous la direction de trois commandants : Dannecker, Röthke et Brunner, cette réalité projetée dans les sujets principales des lettres. Sous la direction de Dannecker, qui avait la pire politique de gestion du camp de Drancy, le sujet des lettres principal était la pénurie d'alimentaire, un dénouement mortel. Après c'était la direction de Röthke, avec son commencement arrivait le régime plus doux, mais les déportations étaient initiées donc les lettres de cette période sont en majorité pleines de la peur, les internés pensaient à leurs proches et commençaient à considérer sa mort. La troisième direction dans le camp de Drancy était effectuée par Alois Brunner, c'était la pire période de ce camp, les lettres de cette époque sont les plus courtes et ne donnent aucune information, elles étaient envoyées pour faire ses adieux aux leurs proches. Le résultat du chapitre avec Hélène Berr était l'obtention du témoignage qui décrit la vie dans cet époque, l'image de la guerre par les yeux de la jeune fille.

L'Holocauste est une trace ineffaçable dans l'histoire de l'humanité. Ils nous restent les témoignages qui nous rappellent les événements effrayants. Pensons et n'oublions pas à cette réalité.

8 LA BIBLIOGRAPHIE

BERR, Hélène. *Journal: 1942-1944*. Paris: Tallandier, c2008, 300 p. ISBN 978-284-7345-001.

CURTIS, Michael. *Verdikt nad Vichy: moc a předsudek ve vichistickém režimu Francie*. 1. vyd. v českém jazyce. Překlad Zdeněk Hron. Praha: BB art, 2004, 452 s., [8] s. obr. příl. ISBN 80-734-1183-0.

DUBY, Georges. *Histoire de la France: des origines à nos jours*. 1997. vyd. Paris: Larousse, 1997. ISBN 2-03-750.026-2.

SABBAGH, Textes réunis et présentés par Antoine a Introd. de Denis PESCHANSKI. *Lettres de Drancy*. Paris: Seuil, 2004. ISBN 20-205-8249-X.

WIEVIORKA, Annette a Michel LAFFITTE. *À l'intérieur du camp de Drancy*. Paris: Perrin, c2012, 382 p. ISBN 22-620-3423-0.

9 LES SOURCES ÉLECTRONIQUES

Affaire Dreyfus [en ligne]. [consulté le 8 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Dreyfus/117099>

Comment vit l'Europe sous la domination nazie ? [en ligne]. [consulté le

8 mars 2013]. Disponible sur : <http://enfants39-45.jimdo.com/premiere->

[partie](http://enfants39-45.jimdo.com/premiere-partie)

Deux statuts juifs durant l'Occupation [en ligne]. [consulté le 8 mars

2013]. Disponible sur : <http://www.educreuse23.ac->

[limoges.fr/loewy/realisations/enfants/statut.htm](http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/loewy/realisations/enfants/statut.htm)

Drancy [en ligne]. [consulté le 12 février 2013]. Disponible sur :

<http://www.lion1906.com/departements/seine-saint-denis/drancy.php>

Drancy [en ligne]. [consulté le 12 février 2013]. Disponible sur :

<http://www.memorialdelashoah.org/index.php/fr/memorial-de-drancy/le-memorial-de-la-shoah-a-drancy>

Drancy [en ligne]. [consulté le 12 février 2013]. Disponible sur :

http://www.tourisme93.com/document.php?pagendx=84&engine_zoom=P_CUIDFC930001371

Drancy [en ligne]. [consulté le 12 février 2013]. Disponible sur :

<http://www.camp-de-drancy.asso.fr/fr/totdoc.htm>

Enfants [en ligne]. [consulté le 12 février 2013]. Disponible sur : <http://d->

d-natanson.pagesperso-orange.fr/enfants_deportes.htm

Hélène Berr [en ligne]. [consulté le 22 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.veroniquechemla.info/2010/04/helene-berr-une-vie-confisquee.html>

Hélène Berr [en ligne]. [consulté le 5 février 2013]. Disponible sur :

<http://www.ajpn.org/personne-Helene-6381.html>

Hélène Berr [en ligne]. [consulté le 5 février 2013]. Disponible sur :

<http://www.xresistance.info/article-19278137.html>

Holocaust ve Francii [en ligne]. [consulté le 4 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.holocaust.cz/cz/history/countries/france>

Joseph Arthur, comte de Gobineau [en ligne]. [consulté le 21 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/litterature/Gobineau/173618>

Juif [en ligne]. [consulté le 22 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/juif/63497>

Juif [en ligne]. [consulté le 22 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.projetaladin.org/holocaust/fr/un-guide-du-judaisme-pour-les-musulmans/165/Savez-vous-qui-sont-les-juifs.html>

La Shoah – Définition et explication [en ligne]. [consulté le 21 mars 2013].

Disponible sur : <http://www.licra13.org/wordpress/2012/08/09/la-shoah-definition-et-explication/>

La Shoah – Définition et explication [en ligne]. [consulté le 21 mars 2013].

Disponible sur: <http://www.projetaladin.org/holocaust/fr/histoire-de-la-shoah/shoah-les-donnees-essentielles/Quest-ce-que-la-Shoah.html>

L'antisémitisme [en ligne]. [consulté le 19 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/antisemitisme/21924>

L'antisémitisme [en ligne]. [consulté le 19 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.ushmm.org/wlc/fr/article.php?ModuleId=32>

L'antisémitisme [en ligne]. [consulté le 19 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.pf.jcu.cz/stru/katedry/pgps/ikvz/podkapitoly/b04zide/13.pdf>

Le génocide des Juifs d'Europe : la Shoah [en ligne]. [consulté le 22 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.projetaladin.org/holocaust/fr/histoire-de-la-shoah/shoah-les-donnees-essentielles/Quest-ce-que-la-Shoah.html>

Les rafles en France [en ligne]. [consulté le 24 mars 2013]. Disponible sur :

<http://www.akadem.org/medias/documents/--rafles-2.pdf>

Nejčastější otázky o holocaustu [en ligne]. [consulté le 21 mars 2013].
Disponible sur : <http://www.jewishmuseum.cz/cz/czfaq.htm>

Qu'est-ce que la Shoah [en ligne]. [consulté le 21 mars 2013]. Disponible sur : <http://www.projetaladin.org/holocaust/fr/histoire-de-la-shoah/shoah-les-donnees-essentielles/Quest-ce-que-la-Shoah.html>)

Qui sont les Juifs [en ligne]. [consulté le 22 mars 2013]. Disponible sur: <http://www.projetaladin.org/holocaust/fr/un-guide-du-judaisme-pour-les-musulmans/165/Qui-est-juifs.html>

Raymond Berr [en ligne]. [consulté le 22 mars 2013]. Disponible sur: <http://www.ajpn.org/personne-Raymond-6382.html>

Statut des Juifs français et étrangers en France occupée [en ligne].
[consulté le 8 mars 2013]. Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1060788>

10 RESUMÉ

10.1 Résumé en français

Ce mémoire de licence est nommé « l'Holocauste – le camp d'internement de Drancy et Hélène Berr. » L'objectif de ce mémoire est de familiariser le lecteur avec le camp de Drancy, qui était l'un des plus importants camps de concentration en France pendant la Seconde Guerre mondiale. Le deuxième but est de familiariser le lecteur avec Hélène Berr, fille juive qui était détenue dans ce camp et qui avait rédigé son journal avant son arrestation.

Ce mémoire se compose de cinq chapitres principaux. Le premier est l'introduction qui donne des informations de base concernant ce mémoire. Le deuxième chapitre explique le terme l'antisémitisme. Le troisième chapitre est consacré à la Shoah et récapitule les événements clés de la Seconde Guerre mondiale et le rôle de la France. Le quatrième chapitre traite du camp de Drancy lui-même. Le chapitre suivant s'appelle Drancy par les yeux des internés, ce chapitre concerne la comparaison des lettres envoyées du camp de Drancy avec la théorie décrite dans le chapitre sur Drancy. Le dernier chapitre est concerné à Hélène Berr, on décrit qui était Hélène Berr, après on se focalise sur l'analyse de son journal, principalement sur l'image de la guerre dans son journal. Enfin, ce mémoire est complété par les annexes.

10.2 Résumé en tchèque

Tato bakalářská práce nese název Holocaust – koncentrační tábor Drancy a Hélène Berr. Cílem této práce je obeznámit čtenáře s tímto koncentračním táborem, který byl za druhé světové války jedním z nejvýznamějších ve Francii. Tato práce je rozdělena do pěti základních částí. První kapitolou je úvod, který obeznámí čtenáře s tématem práce. Druhá kapitola se zabývá vysvětlením definice antisemitismu. Třetí kapitola se věnuje tématu Holocaust a obsahuje také historický kontext Druhé světové války a úlohu Francie. Čtvrtá kapitola se zabývá samotným koncentračním táborem Drancy. Následující kapitola se nazývá Drancy očima uvězněných, tato kapitola se zaměřuje na srovnání dopisů poslaných z Drancy s teorií, která byla popsána v kapitole Drancy. Poslední kapitola je zaměřená na Hélène Berr, nejprve popisuje, kdo byla Hélène Berr, dále se tato kapitola zaměřuje na rozbor jejího deníku, hlavně obrazem války v jejím deníku. Tato práce je doplněna přílohami.

11 LES ANNEXES

La liste des annexes

1. La France occupée : 1940 – 1944
2. Arrivée des premiers internés, 20 août 1941
3. Le Camp de Drancy
4. Mémorial de Drancy
5. Hélène Berr

1 La France occupée : 1940 - 1944



Source : www.femmesdanslaresistance.unblog.fr

2 Arrivée des premiers internés, 20 août 1941



Source : www.ushmm.org

3 Le Camp de Drancy



Source : www.memorialdelashoah.org

4 Mémorial de Drancy



Source: Barbora Procházková



Source: Barbora Procházková



Source: Barbora Procházková



Source: Barbora Procházková

5 H  l  ne Berr



Source : www.frenchculture.org